

DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2020/2021

Pièces à fournir impérativement avec le dossier :

- ☐ Photo d'identité (NOM Et Prénom au dos)
- ☐ Paiement de la cotisation
- ☐ Certificat médical de moins de 3 mois (ou questionnaire santé) sauf dirigeants et bénévoles
- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ Règlement de la section daté et signé

Cadre réservé au club

N° de dossier : _____

Paiement adhésion/licence : ☐ OUI ☐ NON

Certificat Médical : ☐ OUI ☐ NON

L'ACCES AUX BASSINS N'EST AUTORISÉ QU'AUX ADHÉRENTS AYANT RENDU LEUR **DOSSIER COMPLET**.

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ AU BORD DU BASSIN.

IMPORTANT : LES PARENTS DOIVENT LAISSER ET REPRENDRE LEUR ENFANT DANS L'ENCEINTE DE LA PISCINE, ET S'ASSURER QUE CELUI-CI REJOINT, EN DÉBUT DE SEANCE, LE BORD DU BASSIN.

☐ Nouvelle inscription

☐ Renouvellement

Responsable légal : (le dossier et la facture seront enregistrés à ce nom)

NOM : Prénom : Sexe : ☐ F ☐ H

Date de Naissance : E-mail :

Adhérent :

NOM : Prénom : Sexe : ☐ F ☐ H

Date de Naissance : Lieu de Naissance : Nationalité :

Adresse :
.....

Personnes à contacter en cas d'urgence

Lien	NOM/Prénom	Téléphone	E-mail

Ecole de Natation

- ☐ P'tits Gaillards
- ☐ Gaillards
- ☐ Grands Gaillards
- ☐ Super Gaillards

Team CNB

(Compétitions)

- ☐ Natation/Eau libre
- ☐ Natation Artistique
- ☐ Masters
- ☐ Handisports
- ☐ Sauvetage

Swim'Club

(Loisirs)

- ☐ Apprentissage Ado/Adultes
- ☐ Perf ado
- ☐ Perf adultes
- ☐ Handinage/NFS

Administratif

- ☐ Dirigeants
- ☐ Encadrant
- ☐ Officiel/Bénévole
- ☐ Accompagnateur handinage

Cadre réservé aux inscriptions handisport/handinage :

- Type de handicap :
- Besoin d'aide au déplacement / à l'entrée dans l'eau : ☐ OUI ☐ NON

DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2020/2021

Paielement :

Montant : **Paielement en :** ☐ 1 fois (mi-octobre) ☐ 3 fois (chaque mois : octobre, novembre, janvier)

Réduction : **10 %** 2^e adhérent d'une même famille / **20 %** 3^e adhérent / **30 %** 4^e adhérent et plus.
La première inscription est celle ayant le prix de cotisation (adhésion + licence) la plus élevée.
Aucune remise n'est applicable pour le comité directeur, les officiels, les encadrants et les stagiaires.

☐ Espèces ☐ Chèque (à l'ordre du Club des Nageurs de Brive) Nombre de chèque(s) remis : _____

	Nom du titulaire du chèque	Nom de la banque	Numéro du chèque	Montant du chèque
Chèque 1				€
Chèque 2				€
Chèque 3				€

Veuillez inscrire au dos du (des) chèque(s) les nom et prénom du licencié et le lien du signataire (parent proche, ...)

Chèque vacances / Coupons sport	Nombre de chèque(s) remis :	
Nom du titulaire :		
Nom de l'employeur :		
Nom du bénéficiaire du Pass sport :		

Tarifs :

Activités / Fonctions		Coût total	Détail	
			Adhésion club	Licence/Assurance
Nageurs	Ecole de Natation	229.00 € 150.00 € (1 séance/sem)	De 219€ à 207€ De 140€ à 118€	15ans et - : 22 € 16ans et + : 10 €
	Swim'Club (Groupes : Apprentissage ados/adultes, Perfectionnement ados, Perfectionnement adultes)	250,00 € 170.00 € (*)	De 240€ à 228€ De 160€ à 138€	15ans et - : 22 € 16ans et + : 10 €
	Team CNB (Compétition Natation Course, Natation Artistique, Sauvetage et Masters)	250,00 €	De 200€ à 216€	Filles -10ans et garçons 11 et - : 34 € Filles 11 et + et garçons 12 et + : 50 €
	Handisport/Handinage	190,00 €	De 161.50 € à 125€	Loisirs : 28.50 € Compétition : 65 €
	Nager Forme Santé	190,00 €	180 €	10 €
	Groupe « Compétition Interclubs » (*)	100,00 €	50 €	50 €
Comité directeur		15 €	0 €	15 €
Officiels		15 €	0 €	15 €
Entraîneurs – vacataires - Stagiaires		15 €	0 €	15 €
Accompagnateur Handinage		60 €	0 €	Licence FFN : 15 € Licence FFH : 45 €

(*) L'intégration dans le groupe « Compétition Interclubs » n'est possible que sur sélection du directeur technique du club. la participation (sur sélection) du nageur à la compétition interclubs est obligatoire et les compétitions locales possibles.

(*) Pour les apprentissage adultes et les JEUNES et ADOS avec 1 séance par semaine

La part licence/assurance est NON REMBOURSABLE.

La part cotisation est NON REMBOURSABLE après le 15 octobre, hors blessure entraînant une incapacité, au prorata du nombre de mois restants et sur présentation d'un justificatif.

- En signant le bulletin d'adhésion, l'adhérent et le cas échéant ses représentants légaux s'il est mineur, s'engagent à respecter les termes du règlement intérieur et de la charte de bonne conduite dont il reconnaît avoir pris connaissance.

- Pour les mineurs :**

Je, soussigné(e) Mr / M/Mlle(Nom/Prénom) :..... autorise mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) à pratiquer la natation sportive au sein du club.

- J'accepte / Je n'accepte pas** (barrer la mention inutile) que mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) puisse être transporté(e) dans le véhicule personnel d'un dirigeant/éducateur/accompagnant ou tout autre moyen de transport décidé par le club pour effectuer des déplacements à l'occasion des compétitions et activité du club auxquelles il serait amené à participer.

- Je représenterai de facto mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) lors des assemblées générales du club si celui ou celle-ci est âgé de moins de 18 ans.

- Droit à l'image :**

J'accepte / Je n'accepte pas (barrer la mention inutile) que les photos, les prises de vue et interviews de l'adhérent ci-dessus désigné, réalisés dans le cadre des activités du club soient publiées et diffusées dans tous les médias et par tous moyens existants ou à venir sans limite de temps. Aucun droit à compensation ne pourra en découler.

- Je souhaite aider le club :**

☐Parent référent vestiaire

☐Bénévole évènements club

☐NON

- Je suis volontaire pour intégrer la commission "Recherche de partenaires" ou commission "Evénement" :

☐OUI

☐NON

- Je souhaite effectuer un don au Club des Nageurs de Brive d'un montant de : _____ €

☐OUI

☐NON

(Je recevrais une attestation me permettant d'en déduire une partie sur ma déclaration d'impôt sur les revenus.)

- Tout dossier incomplet sera annulé sous 10 jours et la place sera libérée.**

Date : / / 2020

Signature (responsable légal si inscrit mineur) :

Type : | Nouvelle licence | Renouvellement | Transfert - Nom du club :

Licencié

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

Nom : Prénom :

Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : | | | | | | | |

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail personnel : @ Tél (01) :

(obligatoire)

Tél (02) :

Je suis un(e) athlète handisport L

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licence » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Informations	LICENCE COMPETITION	LICENCE « NATATION POUR TOUS » (3)	LICENCE ENCADREMENT
Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les e-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires. ☐ OUI ☐ NON	Natation (1) ☐ Natation Artistique (1) ☐ Plongeon (1) ☐ Water-Polo ☐ Eau libre (1) ☐ Eau libre promotionnelle (2) ☐ (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France (1) Comportant la catégorie des maîtres	Activité Natation ☐ Natation artistique ☐ Plongeon ☐ Water-Polo ☐ Eau-Libre ☐ Nagez Forme Santé ☐ Nagez Forme Bien-être ☐ Eveil ☐	Entraîneur ☐ officiel ☐ Président ☐ Secrétaire Général ☐ Trésorier ☐ Autre Dirigeant ☐ Bénévole ☐
OPERATION MINISTERIELLE J'apprends à nager ☐			
(3) Pour participer à la tournée "AQUA CHALLENGE", le certificat médical fourni doit expressément attester de l'absence de contre-indication à la pratique de la Natation en eau-libre en Compétition.			

POUR LES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS (obligatoire)

J'exerce des fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.
J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3

- Lorsqu'un **certificat médical** de non contre-indication est exigé, joindre ledit certificat
- Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le soussigné atteste sur l'honneur (cocher les cases)

- ☐ Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), en compétition, il y a moins de trois ans.
- ☐ Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat
- ☐ Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé «QS- FFN» dont le contenu est précisé à l'annexe II-22 (art. A231-1) du code du sport

En application de l'article **R.232-52** du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- ☐ Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
- ☐ Reconnaît être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- ☐ **OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- ☐ **NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : environ 0,16 € TTC et 0,05 € TTC pour les bébés nageurs. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- ☐ **OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- ☐ **NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

CLUB

LICENCE

ANNEXE 2 : Règlement école de natation

ACCES AUX SEANCES

1. Horaires :

- Les horaires et jours de cours sont fixés annuellement et indiqués lors de l'inscription. En fonction des impératifs fixés par la direction de la Piscine, certains horaires peuvent être modifiés ou annulés en cours d'année (compétitions, jours fériés etc....).
- Les séances ont lieu de début octobre à mi-juin, hors vacances scolaires.

2. Accès aux installations :

- Le regroupement des enfants s'effectue à l'entrée des vestiaires collectifs. Il est fait par un parent référent ou un éducateur, le déchaussage est obligatoire pour accéder aux vestiaires.
- Des vestiaires collectifs sont prévus spécifiquement pour les adhérents de l'école de natation. Sauf cas exceptionnels, les enfants doivent être autonomes dans les vestiaires. Les chaussures y sont également déposées durant la séance.
- Les parents doivent obligatoirement remettre leur enfant à l'éducateur responsable.
- Les garçons doivent utiliser les vestiaires collectifs « Hommes » et les filles, les vestiaires collectifs « Femmes ».
- Les parents accompagnent leurs enfants dans les vestiaires appropriés de manière indéfinie.
- Le retour des enfants est effectué par un éducateur, dans le vestiaire collectif d'accueil et les enfants sont obligatoirement rendus à un de leurs parents ou à la personne désignée lors de l'inscription.
- Les vestiaires individuels sont interdits aux adhérents pendant leurs heures de cours et ne doivent pas être utilisés.
- En cas de problèmes, les parents doivent s'adresser au parent référent du créneau ou à l'éducateur responsable.
- Les éducateurs responsables se chargent de ramener les enfants aux vestiaires et ce sont les parents référents qui surveillent les douches, en respectant les mesures d'hygiène de l'établissement.
- L'accès et le départ des enfants et des parents se fait par la porte du vestiaire collectif. Le passage par les tripodes n'est pas permis.
- Le bonnet du groupe est obligatoire (hygiène et reconnaissance). Le livret est gratuit à l'inscription. En cas de perte, le nouveau livret sera facturé 2€.
- **Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, y compris dans les vestiaires, tant que l'éducateur responsable n'a pas pris en charge le groupe.**

3. Communication

- La communication des événements et des changements de planning s'effectue par mailing, par le biais du site du club (www.cnbrive.fr), des réseaux sociaux et grâce au tableau d'affichage situé à gauche de la porte des vestiaires collectifs.

Date et signature du ou des représentants légaux, précédé par la mention « lu et approuvé » :

4. Planning horaire des groupes :

- Le planning suivant est établi annuellement. Il est obligatoire de se conformer aux horaires définis pour chaque groupe.

Groupe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Petits Gaillards 1a			10h00/10h45			
Petits Gaillards 1b					18h00/18h45	
Petits Gaillards 2a			10h00/10h45			
Petits Gaillards 2b					18h00/18h45	
Petits Gaillards 3a			10h00/10h45			
Petits Gaillards 3b					18h00/18h45	
Petits Gaillards 4a			10h45/11h30			
Petits Gaillards 4b					18h45/19h30	
Petits Gaillards 5a			10h45/11h30			
Petits Gaillards 5b					18h45/19h30	
Petits Gaillards 6a			10h45/11h30			
Petits Gaillards 6b					18h45/19h30	
Gaillards 1			15h00/15h45			11h55/12h40
Gaillards 2		17h00/17h45		17h00/17h45		
Gaillards 3		17h00/17h45				10h15/11h00
Gaillards 4		17h50/18h35		17h50/18h35		
Gaillards 5		18h40/19h25		18h40/19h25		
Gaillards 6			16h00/16h45			11h05/11h50
Gaillards 7			18h00/18h45			11h05/11h50
Gaillards 8			18h00/18h45			11h05/11h50
Grands Gaillards 1			15h00/15h45			11h55/12h40
Grands Gaillards 2		17h00/17h45		17h00/17h45		
Grands Gaillards 3		17h00/17h45				10h15/11h00
Grands Gaillards 4		17h50/18h35		17h50/18h35		
Grands Gaillards 5		18h40/19h25		18h40/19h25		
Grands Gaillards 6			16h00/16h45			10h15/11h00
Grands Gaillards 7			17h00/17h45			11h05/11h50
Super Gaillards 1			17h00/17h45		17h15/18h00	
Super Gaillards 2			17h00/17h45		17h15/18h00	
Super Gaillards 3			17h00/17h45		17h15/18h00	

Date et signature du ou des représentants légaux, précédé par la mention « lu et approuvé » :

5. Gestion des accès aux vestiaires :

La gestion de l'accès aux vestiaires est définie par le tableau suivant :

	10h00 10h45	10h15 11h00	10h45 11h30	11h00 11h45	11h05 11h50	12H00 12H45	13h00 13h45	16h00 16h45	17h00 17h45	17h15 18h00	17h50 18h35	18h40 19h25
Regroupement des enfants (appel)	9h45	10h00	10h30	10h45	10h50	11h45	12h45	15h45	16h45	17h00	17h35	18h25
Ouverture des vestiaires collectifs	9h50	10h05	10h35	10h50	10h55	11h50	12h50	15h50	16h50	17h05	17h40	18h30
Réception des enfants par l'éducateur	9h55	10h10	10h40	10h55	11h00	11h55	12h55	15h55	16h55	17h10	17h45	18h35
Séance	10h00 10h45	10h15 11h00	10h45 11h30	11h00 11h45	11h05 11h50	12H00 12H45	13h00 13h45	16h00 16h45	17h00 17h45	17h15 18h00	17h50 18h35	18h40 19h25
Retour aux vestiaires	10h45	11h00	11h30	11h45	11h50	12h45	13h45	16h45	17h45	18h00	18h35	19h25

- A l'issue de la séance, la réception des enfants devra impérativement se faire dans le créneau horaire prévu, par l'un des parents ou par une personne connue et identifiée
- Tout enfant en retard devra être amené au bord du bassin, jusqu'à son groupe, par les parents ou la personne désignée lors de l'inscription, en respectant les mesures d'hygiènes de l'établissement.
- L'accès aux vestiaires et aux bassins sera refusé à tout enfant arrivant au-delà de **10min** après l'heure de début de séance.

6. Parent référent :

- Le rôle du parent référent est d'aider l'encadrement en gérant l'accès des groupes aux vestiaires.
- Il fait l'appel grâce au cahier présent à la piscine
- Il fait accéder les enfants aux vestiaires collectifs à l'aide de l'une des cartes « parent référent » présente dans le cahier d'appel (nommée référent 1 et référent 2).
- La carte qu'il doit utiliser est précisée sur le cahier d'appel.
- Il veille au bon déroulement de l'habillage et du déshabillage des enfants.
- Il est présent 5 min avant le regroupement des enfants et 5 min après le début de la séance.
- Il surveille le bon déroulement du passage dans les douches.
- Il est présent 5 min avant la fin de séance et 10 min après le retour aux vestiaires.
- Il contacte le responsable de l'école de natation en cas de problème ou d'interrogation.
- Il participe à la réunion explicative du rôle du parent référent en début de saison.

Date et signature du ou des représentants légaux, précédé par la mention « lu et approuvé » :